

Les  
**PIERCO**  
de  
Neerwinden



**Le château Pierco en 2010**

2010  
Charles Grenier  
avec la collaboration d'Albert Molle

Toutes mes recherches sont consultables sur le site Web :

<http://greniercharles.ifrance.com/>

# PIERCO

*parfois*

## PIRCO - PIERCOT

Ce travail est seulement une approche des Pierco de Neerwinden. Le but étant de mettre en évidence deux membres de cette famille : le curé PIERCO de Grand-Hallet, et le député libéral Joseph PIERCOT de Houtain-l'Evêque.

Si le libéral est encore dans bien des mémoires, le curé Pierco est tout à fait oublié.

Cependant, nous voulons attirer l'attention sur son monument funéraire, assez remarquable pour un village. Nous espérons que celui-ci sera sauvegardé et restauré pour en garder sa mémoire.

Origine du nom : PIERCO(T), tout comme PIERLOT ou PIERROT, est un diminutif du prénom Pierre.

**I.** Petrus PIERCO<sup>1</sup>, fermier, ° vers 1666, + Neerwinden 1/10/1729, x Maria NADOELS, y + 13/11/1746. Ils eurent :

1. Gertrudis PIERCO, ° Neerwinden 9/6/1696 (ss. Lambertus NOEL, Gertrudis NADOELS)
2. Catherina PIERCO, ° Neerwinden ..1/1701 (ss. Egidius VAN DENANT, Gertrudis PONSART)
3. Petrus PIERCO, ° Neerwinden ... 4/1703 (ss. N STERCKENDRIES loco Guilielmus PERSOENS, Maria VAN HOEBROECK)
4. Joannes PIERCO, qui suit en **II**
5. Apollonia PIERCO, ° Neerwinden 19/6/1712, (ss Jacobus BURON, Gertrudis WAUTERS)

**II.** Joannes PIERCO, c'est probablement lui qui est bp à Neerwinden le 18/10/1705. Il x Neerhespen 21/4/1728, Ida MATTHEUS, fille de Nicolas et de BORREMANS, ° Neerlinter, + Neerwinden 21/4/1775. Ils eurent:

1. Marie Catherina PIERCO ° Neerwinden 12/05/1732 (ss. Daduwinus MATTHEUS, Maria NADOELS), x 30/1/1758 Georgius LORIERS, de Laar
2. Gertrudis PIERCO ° Neerwinden 27/1/1734 (Joannes LOVAERTS, Maria BORMANS)
3. Joannes Leonardus PIERCO ° Neerwinden 7/11/1735 (ss. Petrus Hermannus MANNEMAECKERS, pastor, noe RD Joannes MATTHEUS, Maria PIERCO)

---

<sup>1</sup> C'est peut-être lui qui est cité dans le recensement de Neerwinden en 1693. Il aurait été marié deux fois ? :  
Peeter PIERCO pachter ende weduwer  
Item Marie PIERCO aut veerthien daghen  
Een meijssse, twee peerden, een veulen, een koije, twee rindres.

4. Petrus PIERCO ° Neerwinden 26/1/1738 (ss. Petrus Hermannus NANNEMAEKERS, Anna Maria LOYAERS, y + 12/2/1738)
5. Anna Maria PIERCO ° Neerwinden 4/7/1739, (ss. Joannes PINTE, Anna Maria LOYAERTS, ex Overwin., y + 28/1/1742)
6. Anna Maria PIERCO ° Neerwinden 16/3/1742 (ss Henricus STERCKENDRIES, ... MATTHEUS)
7. Andilia PIERCO ° Neerwinden 16/8/1744 (ss. Nicilas MATTHEUS, Andilia MATHEUS)
8. Joanna Maria PIERCO ° Neerwinden 13/4/1747 (ss. Bauduwins MATTHEUS, Maria Catherina PIERCO noe Joanna Maria TACKDENS), y + 17/8/1748)
9. Petrus PIERCO ° Neerwinden 2/8/1749 (ss. Petrus BOUSMANS, Helena BINCON), y + 5/7/1750)
10. Josephus PIERCO, qui suit en **III**
11. Joanna Sophia PIERCO ° Neerwinden 15/9/1755 (ss. Joannes Fred GOVAERTS, Catherina DE COCQ), y + 16/2/1758)

**III.** Josephus PIERCO, ° Neerwinden 11/10/1751 (ss. Joseph PERSOONS, Elisabeth BRIERS), y + 14/10/1830, le 14/6/1786 il fut nommé intendant de Laar et Neerwinden (en remplacement de Jean de Meldert) par M. Jean Charles de BESTRAFTE, Écuyer à Anvers, conjoint de dame Matine de PROLI. Il x Attenhoven 27/7/1776 Barbara GOFFIN, ° Attenhoven 1/4/1755, + Neerwinden 13/4/1787. Ils eurent:

1. Petrus PIERCO, qui suit en **IV**
2. Johanna Catherina PIERCO ° Neerwinden (ss. R.D. Leonardus PIERCO, pastor in Balen, Catherine HOUBAUX)
3. Hubertus PIERCO ° Neerwinden 17/10/1782 (ss. Hubertus GOFFIN, Gertrudis PIERCO)
4. Anna Maria PIERCO ° Neerwinden 14/3/1785 (ss. Joannes Nicolaus LOVET, Anna Maria GOSSIN)

**IV.** Petrus PIERCO, ° Neerwinden 24/2/1779 (Petrus GOSSIN, Maria Catherina PIERCO), y + 1/8/1835, y x 17/9/1801 Anna Maria BERTRAND, ° Velin 18/4/1782, fille de Guillaume et d'Isabelle MATTIENS. Ils eurent:

1. Josephus PIERCO, qui suit en **V**
2. Lambert Hubertus PIERCO, qui suit en **Vbis**
3. Andilia PIERCO ° Neerwinden 10/7/1806 (ss. Joannes Nicolaus MATHEUS, Andilia PIERCO)

**V.** Josephus PIERCO ° Neerwinden 25/9/1802 (ss. Josephus PIERCO, Barbara STASSENS), + Neerhespen 5/9/1842, x Neerwinden Anna Maria VAN DIONANT, ° Neerwinden 28/2/1797 (ss. Carolus COLLAERT, Anna Maria COLLAERS), + Neerhespen 17/1/1882, fille de Lambert et de Barbara VAN HORLE, de Heylisse. Ils eurent :

1. Jean Pierre PIERCO, qui suit en **VI**
2. Pierre PIERCO, 1827-1891, x Maria de FRAIPONT
3. Anna Maria PIERCO, ° Neerhespen en 1829, + y en 1909, x en 1854 Bonaventure RAEYMAECKERS, ° Neerhespen en 1826, y + 1881, fils de Guillaume Joseph Marc, et de Marie Catherina Barbe GOOSSENS. Dont au moins :
  - A. Delphine RAEYMAECKERS, ° Neerhespen en 1858 et + Tirlemont en 1887

**VI.** Jean Pierre PIERCO, bourgmestre de Walshoutem de 1879-1887, il acquit probablement le château Pierco en 1850. Il est né à Neerhespen 12/5/1825, + Walshoutem 19/11/1887, x Eugénie RAEYMAECKERS, ° Neerhespen 28/6/1822, + Walshoutem 4/11/1873, fille de Guillaume Joseph Marc et de Marie Catherine Barbe GOOSSENS. Ils eurent au moins :

1. Jules PIERCO, qui suit en **VII**.
2. Armand PIERCO, qui suivra en **VIIbis**
3. Marie-Adèle Elisabeth PIERCO, ° Walshoutem 15/6/1856, + Tienen 2/4/1884, x Walhoutem 1/4/1874 Victor François Joseph BEAUDUIN, ° Rosoux Crenwick 14/5/1845, + Ixelles en 1904, fils de Jean Joseph et de Anne Gertrude PURNAL. Dont postérité

**VII.** Guillaume Jules PIERCO, bourgmestre, ° Landen 30/4/1849, + Walhoutem 27/5/1893, x Joséphine Jules Victoire BEAUDUIN, ° Rosoux Crenwick 4/10/1848, + Walhoutem en 1914, fille de Jean Joseph et de Anne Gertrude PURNAL. Ils eurent au moins :

1. Jean Joseph Marie Eugène PIERCO, qui suit en **VIII**.
2. Jean Jules Marie Joseph Guillaume PIERCO, qui suivra en **VIIIbis**.

**VIII.** Jean Joseph Marie Eugène PIERCO, est né à Walhouthem en 1874 et + à Bruxelles en 1928. Il fut bourgmestre de Walshoutem de 1921 à 1928. C'est lui, qui dans les années 20, avec l'aide de l'architecte bruxellois Closset restaura le château et transforma la distillerie en une splendide salle flamande. Cette salle de 10m sur 10 servait pendant la guerre « de salle de ravitaillement ». Pour effectuer la restauration, Jean PIERCO acheta à Anvers une maison patricienne dont divers éléments furent replacés dans le château (cheminées, boiseries, vitraux)

Jean Joseph Marie Eugène PIERCO, est né en 1874 et mort en 1928. Il x EYBEN Marthe, ° Anderlecht en 1881, + Stasegem en 1967.



Le château Pierco, construit entre 1820-1930

**VIIIbis.** Jean Marie Joseph Guillaume PIERCO, Grand Officier de L'ordre de Léopold, Officier de L'ordre de la Légion d'Honneur, avocat, conseiller de Houtain-l'Evêque (1928), bourgmestre de Houtain-l'Evêque du 8/11/1928 au 20/2/1949, député libéral de l'arrondissement de Huy-Waremme (1921-1949), il entre à l'Assemblée wallonne en 1937, en tant que représentant de l'arrondissement de Huy-Waremme, questeur de la Chambre des Représentants du 19/11/1929 au 20/2/1949 Il est le fondateur de la branche libérale de Huy-Waremme.

Membre du comité provincial de l'aide et de ravitaillement de la population civile de la province de Liège, depuis le 12/9/1939.

Membre de la commission pour les allocations aux handicapés et les infirmes du 22/9/1933 à 1945.

Membre de la commission en charge de la préparation de la révision de la législation sur le régime de l'alcool, depuis le 24/5/1929.

Membre du Comité d'honneur des expositions à Anvers et à Liège en 1930, depuis le 26/5/1929.

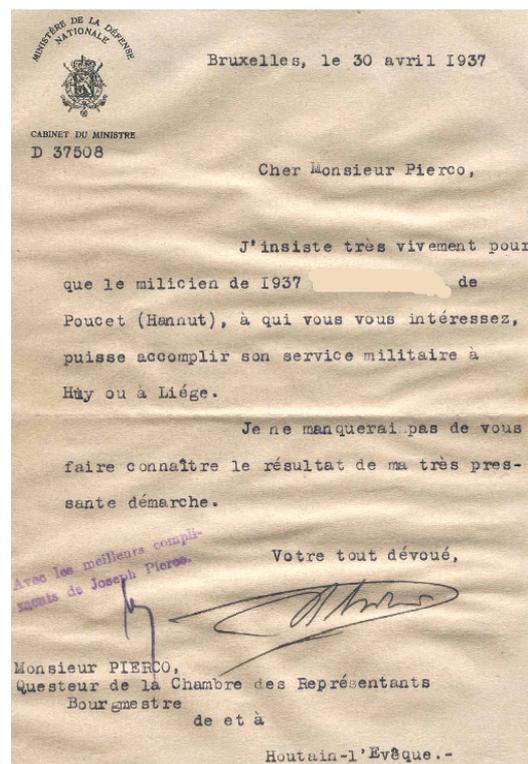
Membre du comité organisateur de la cinquième Conférence Internationale de l'agriculture en 1935, depuis le 13/5/1935.

Membre de la Commission en charge du développement des conseils concernant les griefs présentés par les municipalités de la province de Liège, en vue de modifier les charges de cette commune ? imposées par le fonds de crise nationale depuis le 5/12/1933.

Membre de la commission chargée de développer les demandes introduites par les provinces et communes en vue de modifier le pourcentage de leur intervention dans les charges du fonds de crise nationale depuis le 10/6/1933

Collaborateur à : « La Gazette de Huy », « La Hesbaye », « Journal de Huy ».<sup>2</sup>

Il refusa de mettre en application la *loi linguistique de 1932*, par laquelle le mouvement flamingant obtenait l'imposition d'un régime linguistique unilingue dans les administrations.



Courrier adressé à Monsieur Pierco suite à une demande d'intervention et retransmis à l'intéressé par celui-ci.

<sup>2</sup> Devuldere, R., Biografisch repertorium der Belgische parlementairen, senatoren en volksvertegenwoordigers 1830 tot 1.8.1965, Gent, R.U.G. onuitgegeven licentiaatsverhandeling (sectie geschiedenis), 1965, p. 3972-3973. Van Molle, P., Het Belgisch parlement 1894-1969, Gent, Erasmus, 1969, p. 272.

Mémorial de la Province de Liège 1836-1986, Luik, p. 214.

Varii Auctores, Joseph Pierco, député libéral de Huy-Waremme (1877-1949), Huy, s.d.

In : Delforge, Paul, Destatte, Philippe, Libon, Micheline (red), Encyclopédie du Mouvement wallon, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001, 3 dl., p. 1269.

Renseignements communiqués par Liberaal Archief - Gent

Il est né à Houtain-l'Evêque le 20/7/1877, et meurt au château Pierco à Houtain-l'Evêque le 20/2/1949.

Joseph PIERCO fut embaumé ce qui fit dire après son enterrement à de nombreuses personnes de la région <sup>3</sup> « *quond on' va li distèrer on' va creûre qu'è c'èsteût on' sint alôrs qu'è c'èsteût on' djâle* » <sup>4</sup>.



Joseph PIERCO

Suite à son décès divers hommages lui ont été rendus :

- A la chambre : « la séance est ouverte à 14h.45 sous la présidence de M. Van Cauwelaert. Devant l'assemblée debout, le président fait part de l'émotion causée par la mort soudaine de M. Pierco, député libéral de Huy, et ayant rendu hommage à sa longue carrière de mandataire public, se fait l'interprète de la Chambre pour honorer la mémoire de ce parlementaire estimé. M. Spaak, Premier Ministre, s'associe à cet éloge au nom du gouvernement. Il glorifie le parlementaire toujours dévoué aux intérêts de la nation et l'excellent patriote que fut M. Pierco et il adresse ses condoléances à la famille du défunt »<sup>5</sup>.

- Dix mille personnes ont défilé devant la dépouille mortelle de Joseph PIERCO questeur de la Chambre.

Les funérailles de Joseph Pierco, député libéral, questeur de la chambre « et un des plus excellents hommes de la Hesbaye » comme on l'entendait dire à chaque pas dans le beau gros bourg de Houtain-l'Evêque, ont eu lieu jeudi après-midi.....<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> A l'époque les libéraux étaient anticléricaux

<sup>4</sup> Quand on va le déterrer on va croire que c'était un saint alors que c'était le diable

<sup>5</sup> La nouvelle gazette, le 23 février 1949

<sup>6</sup> La dernière heure, le 25 février 1949

M

Madame GILMONT-BEAUDUIN, ses enfants et petits-enfants,  
Monsieur et Madame Georges BEAUDUIN-MARINUS;  
Madame Eugène BEAUDUIN, ses enfants et petits-enfants;  
Les familles MAISIN et BEAUDUIN;  
Et ses fidèles serviteurs,

ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la  
personne de

MONSIEUR

Joseph PIERCO

Avocat

Questeur et Membre de la Chambre des Représentants  
Bourgmestre de Houtain l'Évêque  
Administrateur de Sociétés  
Grand Officier de l'Ordre de Léopold  
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur  
et Titulaire de nombreux ordres étrangers

leur cousin-germain, cousin sous-germain et parent bien-aimé, né à Houtain l'Évêque, le  
20 juillet 1877 et y décédé inopinément, le 20 février 1949.

Les funérailles civiles, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière  
de Houtain l'Évêque, auront lieu le jeudi 24 février 1949.

Réunion à la maison mortuaire à 2 1/2 heures.

Le 20 février 1949.  
Houtain l'Évêque

Funérailles MICHEL

- Une rue de Villers-le-Temple (Nandrin) porte aujourd'hui son nom, en mémoire de l'une de ses interventions en faveur d'une école locale.

- Le samedi 28 novembre 2009, Monsieur André JAMAR organisa une cérémonie d'hommage à Joseph PIERCO, au cimetière de Walshoutem où il est enterré.

*“ Ici, nous commémorons le soixantenaire de sa mort. J'avais seize ans lorsqu'il est parti. J'ai gardé des coupures de presse qui relataient son enterrement. Près de 10.000 personnes*

ont assisté à ses funérailles à Houtain! C'était énorme car, à cette époque, il n'y avait pas de voitures. Le bourgmestre de Moxhe, où j'habitais, était parti là-bas sur une remorque tirée par un cheval de labour. Mon frère, de dix-sept ans mon aîné, est allé à l'enterrement. " S'il ne l'a pas connu personnellement Pierco, André Jamar le considère comme une référence en matière de libéralisme. " C'est lui qui a insufflé le libéralisme en Hesbaye liégeoise ", estime-t-il. " À la fin de la guerre, lorsque nous étions encore très chauds, il a dégommé un ministre de la justice parce que celui-ci avait été parmi les collaborateurs. La question royale, il y a participé. Tout comme à l'avènement du pacte scolaire, pourtant intervenu plusieurs années après son décès. Cet homme, je trouve tout simplement que l'on ne doit jamais l'oublier. "

André JAMAR, conseiller provincial honoraire liégeois<sup>7</sup>



Caveau de la famille Pierco à Walshoutem

Hommage au cimetière de Walshoutem le 28/11/2009



Hervé JAMAR  
Bourgmestre de Hannut



André JAMAR

**VIIbis.** Armand PIERCO, juge de paix, canton de Zoutleew, chevalier de l'ordre de Léopold II, décoré de la croix commémorative du règne de Léopold II, il avait son buste au château Pierco. Il est né à Houtain-l'Evêque le 18/9/1853, + à Léau le 7/10/1912

<sup>7</sup> Hommage annoncé dans : La Meuse Huy-Waremme, le 14 novembre 2009

**Vbis.** Lambert Hubert PIERCO<sup>8</sup>, né à Nerwinden, le 28 janvier 1804, a succédé, en 1831, à Jean Guillaume Coenen comme curé de la paroisse Saint-Blaise de Grand-Hallet. Il avait donc 27 ans. Son pastorat dura 45 ans.

Il est entré le 5 novembre 1822 comme élève externe au Grand Séminaire de Liège et a été ordonné prêtre en 1827. Bilingue, il a sans doute exercé, de 1827 à 1831, comme vicaire dans une ou plusieurs paroisses flamandes ou wallonnes du diocèse de Liège. Ce diocèse comprenait à l'époque et depuis le Concordat de 1803, le doyenné de Landen. Ce doyenné comptait 10 paroisses wallonnes: Avernois le Bauduin, Bertrée, Cras-Avernois, Grand-Hallet, Lincent, Pellaines, Petit-Hallet, Racour, Trognée et Wansin et 7 paroisses flamandes : Landen, Overwinden, Rumsdorp, Houtain-l'Évêque, Wezeren, Wamont et Walsbets.

Les 10 paroisses wallonnes du doyenné de Landen passèrent au doyenné de Hannut en 1954. Le doyenné de Landen passa du diocèse de Liège à celui de Malines-Bruxelles en 1967.

Souffrant sans doute, vers la cinquantaine, de diverses infirmités, le curé Pierco a été secondé dans ses activités paroissiales par pas moins de 4 coadjuteurs en une vingtaine d'années : un certain D.D.J Debroux, ordonné en 1856 et nommé en 1857, Simon Joseph Demonceau, né à Verviers en 1838, ordonné en 1862, nommé en 1863 ; curé de Lanaye, il décéda en 1881 ; un certain J. Denis, ordonné et nommé en 1867 et un certain L.Guélen, ordonné et nommé en 1871.

Par ailleurs, on peut penser qu'il ne déléguait pas volontiers, malgré le fait que couramment il éprouvait des difficultés à écrire. Ainsi, par exemple, refusa-t-il souvent à ses coadjuteurs d'inscrire les baptêmes dans le registre ad hoc. Ce fut déjà le cas pour son vicaire l'abbé Demonceau.

Issu d'une famille aisée, (il était propriétaire du château Pierco dans le milieu du 19<sup>ième</sup> siècle)<sup>9</sup> il figurait sur la liste des électeurs pour la Chambre et le Sénat, arrêtée le 15 avril 1843 par l'administration communale de Grand-Hallet, parmi les six habitants de la localité payant le cens électoral. Les cinq autres sont : Ignace Dochen, fermier, Henri François, fermier, Ferdinand Ruelle, fermier, Maximilien Mottart, fermier, Charles Joseph Garot, arpenteur.

Pour rappel, il faut savoir que pour élire les députés et les sénateurs, il fallait à l'époque payer à l'Etat un cens électoral (impôt). Celui qui ne payait pas d'impôt ou au moins un certain montant, n'était rien dans l'Etat, et l'argent constituait la seule présomption de capacité politique. Au sujet de ce régime électoral à fondement censitaire, un membre du Congrès national (Forgeur) élu lors de la première consultation électorale du 3 novembre 1830, déclara : « La meilleure des garanties à demander aux électeurs, c'est le paiement d'un cens qui représente une fortune, une position sociale, afin qu'ils soient intéressés au bien-être et à la prospérité de la société ». Ce régime subsista pendant plus de 60 ans.

En 1840, le cens électoral était fixé, pour la province de Liège, à 30 florins ou 63,49 francs.

En 1848, le législateur décida d'établir un cens uniforme pour tout le pays et de fixer celui-ci au minimum constitutionnel de 20 florins. Cette réforme aboutit à un doublement du corps électoral. Grand-Hallet compta 14 électeurs.

---

<sup>8</sup> Le travail sur le curé Pierco a été réalisé avec la collaboration d'Albert Molle, que je remercie

<sup>9</sup> Documentation privée – Cyril Bertrand

A remarquer qu'un ouvrier agricole de l'époque gagnait 1 franc par journée de travail.

Le curé Pierco payait 121, 13 francs principalement en fonction de biens immobiliers hérités de ses parents. Ces biens étaient situés dans les localités de : Neerwinden, Rumsdorp, Wange et Neerlanden.

Pendant son pastorat, l'église de Grand-Hallet s'enrichit de plusieurs éléments, entre autres :

- le Chemin de Croix (14 tableaux) ;
- les Fonds baptismaux (pierre et marbre et couvercle en laiton);
- le retable de l'autel majeur représentant le Sacré Cœur de Jésus apparaissant à sainte Marie Alacoque (recouvert aujourd'hui par une tenture) -. Ce maître-autel a été consacré le 14 septembre 1681- ;
- une statue polychrome de la Vierge à l'Enfant (niche du fronton de l'autel majeur) ;
- une statue de sainte Barbe (terre cuite polychrome).

En 1866, le choléra, maladie très contagieuse, causa la mort de 17 habitants de la localité. Face à cette épidémie, le coadjuteur du curé Pierco, le vicaire Demonceau, déjà cité, se dévoua d'une manière exemplaire. Dans un document établi par l'administration communale on y lit à ce sujet, ceci : « Le vicaire de la paroisse, l'abbé Demonceau se dévoua d'une manière remarquable Il soignait les malades, ensevelissait les morts que les habitants fuyaient et avec l'aide du clerc, les portaient dans le lieu de repos »

Les principaux symptômes du choléra sont une diarrhée constante et des vomissements qui occasionnent une déshydratation grave. S'il n'est pas traité, il tue jusqu'à la moitié des victimes en quelques jours.

Le 26 mai 1876, soit plus ou moins un mois avant son décès, le curé Pierco dicta son testament devant le notaire Félix, Victor, Emile Tossins, résidant à Lincen, canton de Landen, province de Liège.

Voici dans les grandes lignes, la teneur de ce testament :

- la fabrique d'église de Grand-Hallet recevra une rente annuelle et perpétuelle de vingt francs ;
- les fabriques d'église de Rumsdorp, de Neershespen, de Neerwinden et de Houtain-l'Evêque, recevront chacune une rente annuelle et perpétuelle de douze francs.

A charge pour lesdites fabriques de faire chanter annuellement et à perpétuité des messes pour le repos de son âme.

Les curés, les clercs-chantres ainsi que les organistes ne sont pas oubliés. Le curé de Grand-Hallet recevra dix francs pour chaque messe, le clerc-chantre et l'organiste recevront chacun trois francs. Les autres curés desdites paroisses recevront chacun respectivement cinq francs et les clercs-chantres et organistes, chacun deux francs cinquante.

En garantie du paiement de ces rentes, par les héritiers, une terre située à Neerwinden nommée « den Zakhof » sera hypothéquée.

En outre, il ordonne à ses héritiers de payer une rente annuelle et perpétuelle à la fabrique d'église de Neerwinden, d'un montant de cinquante francs, pour l'entretien de la lampe ardente devant le Saint Sacrement.

Il défend à ses héritiers de vendre ses vins mais de les partager ainsi que son mobilier et l'argent comptant.

Il ordonne à ses héritiers de payer annuellement à son domestique Pierre Distexhe et à sa servante Barbe Coenen, à chacun d'eux, une rente viagère de cent cinquante francs.

Il laisse cinq cents francs pour être distribués après son décès aux pauvres de Grand-Hallet et la même somme aux pauvres de Neerwinden.

Il y avait à l'époque beaucoup de pauvres. Selon un rapport établi en 1853, par le collège échevinal de Grand-Hallet, sur une population de 820 habitants, on comptait 540 indigents, soit 120 ménages sur 140.

Enfin, il déshérite sa nièce Mathilde et attribue sa part à son neveu Pierre Pierco, à charge pour celui-ci de payer trente cinq mille francs aux enfants de Mathilde à leur majorité respective et à chacun par part égale dans cette somme.

La lecture du testament a été faite par le notaire susvisé en présence de quatre témoins qui ont signé avec le testateur. Il s'agit de François Dupont, bourgmestre, Maximilien Vigneaux, instituteur communal, Jean Vigneaux, arpenteur-juré et Emile Hallet, boulanger-cafetier, tous les quatre domiciliés à Grand-Hallet.

Le curé Lambert Hubert Pierco, décédé le 1er juillet 1876, repose depuis le 3 juillet, dans l'ancien cimetière entourant l'église, sous un monument funéraire en pierre calcaire. Ce cimetière est désaffecté depuis 1975.



Grand-Hallet - Tombe du curé Pierco

Ce monument représente un catafalque et son cercueil recouvert d'un dais sur lequel se dessine une croix parsemée de 21 larmes.

Sur le catafalque on relève plusieurs inscriptions :

sur le côté droit, on peut lire l'inscription suivante :

MARIE VOILA MA TRES GRANDE CONFIANCE  
VOILA APRES JESUS LE MOTIF DE TOUTE NOTRE ESPERANCE

sur la face avant, il est écrit :

« ICI REPOSE A L'OMBRE DE LA CROIX EN ATTENDANT LE GRAND JOUR DU REVEIL ET DU JUGEMENT UNIVERSEL LE REVEREND MONSIEUR LAMBERT HUBERT PIERCO NE A NEERWINDEN LE 24 JANVIER 1804 DIGNE CHARITABLE ET BIEN AIME PASTEUR DE CETTE PAROISSE PENDANT PLUS DE 45 ANS ET Y DECEDE LE 1er JUILLET 1876 MUNI DES SACREMENTS DE NOTRE MERE LA SAINTE EGLISE. PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME .R.I.P »

sur le côté gauche figure l'inscription suivante :

O CRIX A .....  
NE SOYEZ PAS, TRES DOUX JESUS, JUGE POUR MOI MAIS SAUVEUR

Face à cet édifice s'élevait autrefois un calvaire<sup>10</sup>. Le crucifix provenait de l'ancienne école communale, créée en 1805, dont les locaux se trouvaient dans les dépendances du presbytère. Ce grand Christ en chêne se trouve aujourd'hui dans le chœur de l'église, attaché au maître autel.



Sur cette carte postale on peut apercevoir, à l'arrière de l'église, face à la fenêtre visible du chœur de l'édifice, le toit de l'avent qui recouvrait le tombeau du curé Pierco

Poucet le 10 juin 2010

<sup>10</sup> Le délabrement de la chapelle qui l'abritait le menaçant, Monsieur le curé Xhenseval (curé de Grand-Hallet de 1958 à 1979) la fit enlever et restaurer. *Renseignement de Cyril Bertrand.*